



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnateur rénov

Question écrite n° 39939

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la création du nouveau métier d'« accompagnateur rénov' ». En effet, un amendement à la loi climat a créé ce nouveau métier, chargé d'épauler les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement. Or cette disposition est un peu étonnante car des accompagnateurs sur le terrain existent déjà ! De nombreuses interrogations subsistent sur cette création : s'agit-il de recruter de nouvelles personnes ou alors d'accompagner les dispositifs existants ? Y aurait-il la création d'un label autour de ces emplois ? En conséquence, et devant le manque de clarté, elle la prie de bien vouloir lui préciser les contours de ces nouveaux emplois, les modalités de recrutements et les formations nécessaires pour cette nouvelle activité professionnelle.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39939

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juillet 2021](#), page 5290

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)